UNSP – Secteur Finances Rue des Colonies, 18-24 Bte 4

1000 Bruxelles Tél. (+32) (0)2 218 16 59 @:unsp.fin@unsp-finances.be

@:unsp.fin@unsp-finances.be Site web: www.unsp-finances.be

Personnes de contact :

Aubry MAIRIAUX

Président fédéral Tél. (+32) (0)497 86 12 80

@:aubry.mairiaux@unsp-finances.be

Eric BRISBOIS

Responsable Communication Tél. (+32) (0)498 14 71 96 @:eric.brisbois@unsp-finances.be



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dégradation du climat social au SPF Finances

Résumé: L'UNSP a dénoncé, auprès du ministre Van Overtveldt, le protocole signé concernant les mesures sociales relatives à la réforme Coperfin. L'UNSP constate que le SPF Finances ne respecte pas les engagements pris, dans ce protocole, à la suite de manifestations du personnel en 2014. La politique en matière de personnel au sein du département est totalement irrespectueuse et contraire à une gestion moderne. Par conséquent, l'UNSP ne peut plus garantir la paix sociale au SPF Finances.

Suite à la réforme Coperfin, le SPF Finances est depuis des années en pleine réorganisation. Une réforme qui devait aboutir prochainement... nous disait-on.

Dans ce cadre, le management a demandé aux agents de fournir des efforts supplémentaires considérables. Malgré la pression exercée par l'instauration de l'évaluation permanente, malgré l'augmentation de la charge de travail couplée à une diminution drastique et souvent aveugle de l'effectif, à des conditions de travail difficiles, à des modifications des processus de travail, le personnel a répondu positivement et a fait preuve d'énormément de flexibilité.

Dans ce cadre également – et bien loin des clichés malheureusement trop souvent associés aux organisations syndicales –, l'UNSP avait pris ses responsabilités et avait marqué son accord sur les mesures sociales relatives à cette réforme.

Malheureusement, au vu des multiples éléments contraires à l'esprit qui a conduit à l'établissement de ce protocole, l'UNSP est contrainte de dénoncer ledit protocole et l'a signalé au ministre des Finances ainsi qu'à l'ensemble du management du SPF Finances.

En effet, à ce jour, l'UNSP déplore le non-respect des engagements pris par l'Autorité, tant sur la forme que sur le fond.

Depuis la signature de ce protocole en mai dernier, le nombre de dossiers considérés comme de véritables agressions envers le personnel, tels que les mesures d'économie sur le dos du personnel, les rétrogradations de fonctions, les suppressions d'indemnités, le refus d'octroi de fonctions supérieures, les formations inexistantes ou inadaptées, ne cesse d'augmenter.

Nous dénonçons également la gestion calamiteuse du personnel au sein du département des Finances. Un exemple parmi d'autres : la **suppression, d'autorité, des centres P&O régionaux** par le directeur Personnel & Organisation. Une suppression aberrante, faite dans le mépris total des agents concernés, **pour lesquels aucune mesure d'accompagnement n'est prévue**.

Le protocole se terminait par cette phrase : « L'autorité et les organisations syndicales représentatives s'engagent à y collaborer de manière constructive et à ne pas compromettre la paix sociale sur ce point ».

L'UNSP estime avoir collaboré de manière constructive, mais face aux attaques et au manque de bonne volonté, entre autres du management P&O, de traiter les agents du SPF Finances comme des êtres humains et non des outils et de considérer les organisations syndicales comme des partenaires, nous ne sommes plus en mesure de garantir la paix sociale.

Nous en appelons au ministre. Le personnel du SPF Finances a déjà réalisé beaucoup d'efforts, il souhaite maintenant pouvoir exercer son métier de fiscaliste pour le bien de la communauté tout en étant respecté.